LABENNE

Un Conseil de chiffres



Les conseillers ont demandé des garanties supplémentaires à propos du projet de stockage de gaz naturel de Salins des Landes, PHOTOC. R.

Le Conseil municipal de ce jeudi 2 février concernaitessentiellement les finances de la commune avec le vote à l'unanimité, de budgets primitifs et annexes, de comptes administratifs, des différents secteurs de construction, des tarifs communaux et du camping municipal. À noter l'exeau camping municipal, ce qui permettra un réinvestissement pour améliorer encore ses services.

Le maire en a profité pour souligner le travail de tous les acteurs du camping notamment Christine Laborde, la responsable. Une délibération a été particulièrement explicitée concernant le projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes avec un « saumoduc » partant de la région de Pouillon vers l'océan. Cette canalisation serait une véritable balafre à travers le littoral landais donc le Conseil a demandé des garanties supplémentaires et un complément de dossier.

Les élus ont aussi évoqué le cœur de ville et la place de la Poste avant la levée du Conseil.

Chantal Rondet

Projet EDF: ils ne se cachent pas

STOCKAGE DE GAZ Ils sont élus, maires, conseillers généraux ou représentant des instances économiques départementales et leur territoire serait touché par le projet d'enfouissement de gaz à Pouillon. Ils prennent position

CHRISTINE LAMAISON **ET AUDREY LUDWIG** dax@sudouest.fr

e débat public concernant le projet de stockage de gaz porté par EDF et enfoui sous les communes de Pouillon et Mimbaste (lire nos précédentes éditions) est clos depuis le 31 janvier. Si de nombreux citoyens ont manifesté leur opposition, l'avis des décideurs locaux pèsera également dans la ba-lance au moment où EDF décidera, ou pas, de poursuivre le projet, en juin prochain.

Ils disent non et déposent des motions

Les élus du littoral sont venus pour la majorité assister aux débats et la plupart ont manifesté doutes, questions, et souvent leur opposition à travers des contributions, des délibérations et parfois même des motions. Motion le 14 novembre à Moliets qui a ouvert le feu pour dénoncer ce projet. Hervé Bouyrie, le maire de Messanges, vice-président du Conseil général et prési-dent du Comité départemental du tourisme, a manifesté plusieurs fois sa désapprobation, encore récemment lors de ses vœux, y compris en participant à la manifestation qui a réuni 700 personnes sur la plage de sa commune à l'initiative de Surfri-

« Trop de flou entoure le niveau de rejets et le risque sur la biodiversité »

Motion contre le projet voté également par le Conseil municipal d'Hossegor et de Vieux-Boucau. À travers leurs déclarations orales ou écrites, les élus s'interrogent. Tel Jean-Pierre Dufau, le député-maire de Capbreton : « Je n'avais pas d'a priori au départ. Mais au terme des débats, on se rend compte que beaucoup de questions sont restées sans réponse. On veut des études complémentaires et contradictoires. Trop de flou entoure le niveau de rejets et le risque sur la biodiversité, l'impact sur la faune et la flore. Je pose donc un avis défavorable, L'enjeu en vaut-il la chandelle?»

Questions encore de Jean-Yves Montus, maire de Soustons, qui s'interroge sur l'absence de débat de

fond et pose la question de l'avenir énergétique en France. Il exprime « sa vive préoccupation sur l'absence d'éléments indiscutables permettant de se forger une idée précise sur les conséquences d'un tel projet...etson opposition à de nouvelles altérations du milieu marin, patrimoine in estimable...de notre planète. » Pour lui, les conséquences économiques et écologiques n'ont pas été prises en compte. «Et

ce n'est pas acceptable!» Mêmes inquiétudes plus à l'inté-rieur des terres dans la délibération prise au Conseil municipal de Saint-Paul-lès-Daxet la contribution de la commune de Magescq, qui concluent en demandant « une concertation permanente et en amont sur les projets et décisions qui pourraient être prises ».

Ils sont réservés sur la question

La position du Conseil général est importante. Précisons qu'à ce stade de la procédure, le Département n'est pas saisi, il le sera si le projet se poursuit. Toutefois, son président, Henri Emmanuelli, a répondu à no-tre sollicitation et sa position peut se résumer en un mot : réservée. « Si l'opportunité économique d'un projet de cette ampleur mérite toute notre attention, je comprends les interrogations et les réserves exprimées dans le cadre du débat public. En l'état actuel du dossier, bien des points restent en suspens. S'agis-sant de la sécurité et des impacts environnementaux, il apparaît que les risques éventuels sont insuffisamment mesurés, en particulier les conséquences du stockage sur les aquifères, les effets des rejets de sel en milieu marin et l'impact des travaux du saumoduc qui passent dans des zones protégées très sen-sibles. Des études complémentaires sont donc indispensables. S'agissant des effets économiques, le chiffre de créations d'emplois directs pérennes annoncé dans le dossier paraît faible et la stratégie de valorisation productive mériterait d'être précisée. Enfin, la compatibilité du projet avec les activités traditionnelles du territoire, comme le tourisme, le thermalisme ou la pêche, doit être évaluée et appréciée.»

Même son de cloche chez le président de la Communauté de communes de Macs (1), Éric Kerrouche qui s'exprime cependant « à titre individuel »: « Au regard des efforts faits sur le littoral pour la qualité des eaux et la vocation touristique de notre territoire, je suis plus que ré-servé sur ce dossier en l'état et sur ses conséquences écologiques. Il me faudrait des arguments techni-ques incontestables (c'est-à-dire des études faites par des indépendants) pour changer d'avis, or, actuellement, nous ne les avons pas. Le principe de précaution s'impose dans ce cas. » La ville de Dax a également déposé une contribution demandant des études complémentaires (lire notre édition du 18 janvier).

Ils déposent un avis favorable

La CCI des Landes (2) a déposé un « avis favorable » par le biais d'une contribution sur le site Internet de la commission du débat publique (3) tout en émettant de nombreuses conditions.

« Nous ferons en sorte qu'EDF fasse appel aux entreprises départementales »

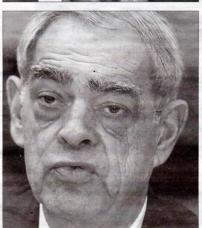
Pour résumer, la CCI prend acte que la technologie pour ce genre de projet est maîtrisée par EDF, que la création de ce stockage améliorera le réseau de distribution français et que des garanties environnementales seront apportées avant l'éventuelle déclaration d'utilité publique. Elle met ensuite en avant la création d'emplois pendant les travaux (250) puis en exploitation (50). Elle 'associe aussi à la recherche de « nouvelles activités économiques » autour de la valorisation du sel. Et pendant les travaux, « nous ferons en sorte qu'EDF fasse appel aux en-treprises départementales » assure enfin Michel Ducassé, le directeur

(1) Maremne Adour Côte sud.

(2) Chambre de commerce et d'industrie. (3) http://www.debatpublic-gaz-salinsdeslandes.org

Hervé Bouyrie, Jean-Pierre Dufau, Henri Emmanuelli, Jean-Yves Montus, Éric Kerrouche et Michel Ducassé ont en commun de faire entendre leur voix sur le sujet.















Les maires de Pouillon et Mimbaste sont les premiers concernés par le projet

Les 600 millions de mètres cubes de gaz naturel stockés par EDF le seraient sous les territoires de Pouillon et Mimbaste. La contrepartie fiscale s'élèverait autour de 6 mil-

Yves Lahoun: « Le débat a été fait trop tôt »

lions d'euros. Les deux maires ont pour l'instant pris le parti « d'attendre de voir » avant de se positionner plus clairement, même si l'élu de Mimbaste est plutôt favorable au projet : « On fait la fine bouche sur les emplois mais je ne pense pas que ceux qui en cherchent pensent la même chose... Et on ne peut rejeter une économie potentielle et les retombées fiscales », argue Robert Des-

salles. Son homologue à Pouillon, Yves Lahoun, s'étonne et regrette l'empressement d'EDF à organiser le débat public si tôt alors que la dé-cision définitive - si le projet est poursuivi - ne tomberait qu'en 2015. Et qui plus est, en pleine période électorale. « EDF connaît son affaire mais ils n'ont pas de réponse sur les sujets les plus sensibles comme le rejet en mer. Ce n'était pas la peine

d'engager le débat : les gens sentent le flou et ne peuvent pas être rassu-rés », commente le conseiller général, qui a déposé une contribution. « l'attends toujours de voir. Ils vont encore faire des études complémentaires. Et je sais qu'ils auront des contraintes environnementales effarantes. Donc attendons, c'est trop tôt pour se prononcer!»



Ici, lors de la réunion de clôture du débat public, le 26 janvier

VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS

Contre le projet de stockage de gaz naturel

Les finances communales laissent apparaître pour l'année écoulée un non réalisé d'un montant de 528 000 euros dont 404 000 euros affectés aux travaux du centre-bourg Moïsan.

La commune a ouvert un programme par anticipation sur le prochain budget. Cette avance intéresse l'aire de camping-cars pour le remplacement de barrières (20 000 euros), la rénovation de bâtiments communaux par la mise en conformité du cinéma et de la Maison des clubs (35 000 euros) et la signalétique (5 000 euros). Plusieurs travaux d'électrification interviendront bientôt, réglés par le Sydec avec une participation communale, en particulier l'éclairage de la piste des arènes (commune, 18 800 euros).

Le lotissement Le Marensin et ses 18 lots coûteront 110 300 euros en éclairage public, la commune bénéficiant de la moitié de la somme en subventions. Ce nouveau lotissement communal sera créé (voirie et réseaux) pour un montant de 270 800 euros : début des travaux mi-février et livraison fin mai. Des clôtures d'enceinte et séparatives végétalisées seront mises en place afin de respecter une certaine homogénéité.

Risques maieurs

La commune a édité un « document d'information communale des risques majeurs ». Titré « Adoptons les bons réflexes », ce fascicule sera distribué à la population lors d'une réunion programmée avant les fêtes de Pâques. Il sera dès lors disponible en mairie. Cette dernière a annoncé la mise en place d'un service techni-

VOTE D'UNE MOTION

Le projet EDF de stockage de gaz naturel avec creusement de saumoducs et rejets au large de la côte a fait l'obiet d'un débat interne au sein du Conseil municipal. Le maire a également suspendu la séance, le temps que le public présent s'exprime sur le sujet.

Tous les élus, sauf une abstention, ont voté contre le projet. Ils ont adopté une motion s'y opposant : « en l'absence d'éléments garantissant avec certitude le non-impact sur l'environnement, en l'absence de garanties sur la nature des rejets en mer sur notre littoral, craignant la détérioration de l'image nature de la station » (lire aussi pages 14-15).

que de permanence d'astreinte tous les week-ends d'hiver. Il a fait ses preuves en été et devient donc annuel. Basé sur le volontariat (15 employés sur 16 ont été favorables), il sera mis en alerte par les élus en cas de tempête, inondation, chute d'arbre, accident de voie publique, fuites sur réseaux...Ce service donnera lieu à indemnisation d'astreinte.

Pierre Froustey et les élus ont confié une mission de défense des intérêts de la commune dans deux affaires. L'une concerne un immeuble en friche sur la route des Lacs dont le second permis de construire aété mis en sursis à statuer pour cause de nouveau PLU en cours d'élaboration. La deuxième affaire intéresse la copropriété Hameau-Moïsan occupant une partie de terrain vouée à l'élargissement de la voie publique. Jean-Marc Flipo

Mobilisation massive contre EDF

La clôture du débat public sur le projet de stockage de gaz de Pouillon s'est déroulée jeudi dernier à Habas.

si les premières réunions du débat public concernant le projet de stockage souterrain de gaz naturel Salins des Landes n'ont attiré que peu de monde, celle de

clôture qui s'est déroulée jeudi 26 janvier à Habas a fait le plein. Bandeaux « Nor » vissés sur la tête, plusieurs centaines de personnes avaient fait le déplacement pour exprimer leur opposition au projet porté par EDF.

La majorité des Landais rejette en bloc l'idée de voir le fournisseur historique d'électricité installer dans le sous-sol de Pouillon 600 millions de mètres cubes de gaz naturel. Le tout stocké dans des cavités salines creusées à l'aide d'eau de mer acheminée sur le site grâce à deux canalisations de plus de 40 kilomètres de long...

Un nouveau forage prévu

C'est cette opposition massive que la Commission particulière du débat public (CPDP) retiend adans le compte rendu qu'elle publiera le 28 mars prochain. «Sipour certains, les études pour ce projet doivent être poussuivies, la grande majorité des personnes qui se sont exprimées au cours des trois demiers mois estime qu'il ne peut trouver sa place dans un territoire à vocation d'accuelle résidentiel et fouristique ».



résume Claude Bernet, son président. Pour autant, la CPDP se gardera de donner un avis sur le bien-fondé ou non de ce projet. Ce n'est pas son rôle.

À la lecture du bilan du débat public. EDF aura trois mois, jusqu'à la fin juin, pour dire s'il poursuit ou non son projet. Sans vouloir jouer les devins, il y a de fortes chances qu'il le fasse. Un nouveau forage d'exploration doit être réalisé dici quelques semaines sur le site de Pouillon. De plus, Michel Bellec, directeur des infrastructures gaz chez EDF a annoncé qu'allait s'ouvrir une « période de trois ans pour réaliser friensmide des études complémentaires » avec mise en place de « groupes de travail » et « demandes d'autorisations, de permis et de concessions ».

Et il a ajouté que « la décision finale d'investissement » serait prise « en 2015 ». Dans l'intervalle, une lettre d'information et un site internet seront mis en place pour « poursuivre la concertation » localement. Une concertation qui a peu de chance de faire varier l'avis des opposants. Leur pétition a délà réuni 550 signatures en moins de trois semaines...

Cécile Agusti

RURALOSCOPE

Stockage de gaz UN PROJET FORTEMENT DÉCRIÉ

Après 3 mois de débat public, la première phase de concertation sur le projet d'enfouissement de gaz naturel sous les communes de Pouillon et Mimbaste s'est clôturée mardi. Bien que le sujet soit techniquement difficile, les citoyens landais se sont amplement investis dans ce débat pour exprimer leur forte inquiétude et dénoncer les zones d'ombre du dossier présenté par le maître d'ouvrage, EDF. Jeudi 26 janvier, la commune d'Habas accueillait quelques 350 personnes pour l'ultime réunion. L'ambiance était électrique !



UNE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Porté par EDF, le projet Salin des Landes prévoit l'enfouissement de 600 millions de m3 de gaz naturel dans les cavités salines des sous-sols de Pouillon et Mimbaste et la construction, pour vider le sel de ces cavités, d'une double canalisation sur 45 km entre l'océan Atlantique et le site de stockage.

D'un montant de 650 millions d'euros, EDF justifie la création d'un tel stockage pour trois raisons : sécuriser les approvisionnements extérieurs, s'adapter à la saisonnalité de la demande et pallier les intermittences de production de certaines énergies renouvelables (solaire, éolien).

Des arguments décriés par les opposants et notamment Europe Ecologie les Verts (EELV). « Ce projet va entretenir notre dépendance énergétique auprès de non stables » tempête Alain GODOT d'EELV. Pour le parti politique, ce projet est loin d'être incontournable. D'autres alternatives existent pour satisfaire besoins énergétiques (bois, biogaz, stockage par voie hydrogène, etc.).

LA SÉCURITÉ MISE EN DOUTE
Certains opposants suspectent EDF de . créer ce stockage pour spéculer sur cette matière première qui tend à se raréfier : « Les bénéfices seront privatisés mais les risques collectivisés » dénonce Jeanne-Marie FRITZ des Amis de la Terre.

Au regard des risques sismiques et des études du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) qui émettent des doutes sur l'intégrité et l'homogénéité du diapir (dôme de sol où sera stocké le gaz), les riverains craignent pour leur propre sûreté. Et les remarques d'un géologue d'Hossegor qui a participé à la création du stockage de Lussagnet n'ont pas de quoi les tranquilliser : « Elf n'a jamais cherché à enfouir du gaz dans cette partie parce qu'un diapir, ça bouge ».

Les risques de fuite et de communication avec les nappes d'eaux douces sont aussi pointés du doigt. La ville de Dax a demandé la réalisation d'études complémentaires pour évaluer les éventuelles incidences sur les eaux thermales.

CRAINTES SUR LES REJETS

Mais ce qui inquiète au plus haut point

les citoyens, et le nombre d'intervention dans l'assemblée en ce sens le montre, c'est la construction du saumoduc et le rejets de saumure en mer à 1,5 km des côtes landaises, dans une zone de pêche. Il est clair que l'impact sur l'environnement terrestre et marin sera bien réel.

Le saumoduc va traverser des milieux fragiles classés Natura 2000, des zones humides protégées, des dunes littorales, des zones agricoles et forestières... Et son démantèlement à la fin des travaux n'est pas

Les déversements massifs de sel en mer pendant 12 ans environ (4.800 tonnes de sel par jour, d'après les estimations du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine) vont perturber les conditions de vie de la faune benthique. Les pêcheurs sont d'autant plus inquiets que la composition de la saumure n'est pas précisément connue. Ils s'avèrent aussi très sceptiques sur les résultats de l'étude de dispersion de la saumure menée par EDF. Le maître d'ouvrage s'est voulu rassurant garantissant que des bassins de décantation seront mis en place et qu'un deuxième forage sera engagé début 2012 pour mieux connaître le diapir. « De toute façon, aucune autorisation ne sera accordée par les pouvoirs publics tant qu'il existera le moindre doute » tient à rappeler le président de la commission des débats publics (CNDP),

Claude BERNET IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE

EDF s'est engagé à travailler avec les acteurs locaux sur la valorisation de la saumure (thermalisme, aquaculture, thalassothérapie, etc.). Outre la création d'une cinquantaine d'emplois directs et indirects, le maître d'ouvrage considère que ce projet aura des retombées positives pour l'activité économique du territoire.

Un avis qui est loin d'être partagé. Les opposants estiment au contraire que ce projet pourrait nuire à l'attrait touristique du territoire et aux activités économiques déjà existantes (pêche, thermalisme, etc.).

SUITE AU DÉBAT

Le 28 mars, la CNDP délivrera la synthèse de ces débats. EDF aura alors jusqu'au mois de juin pour décider de poursuivre ou non le projet, avec ou sans modification. S'il choisit d'aller plus loin, le maître d'ouvrage organisera la deuxième phase de concertation. Il devra aussi engager des études complémentaires et des procédures administratives (demande d'autorisation publique et de concession de stockage). La décision définitive sera prise en 2015.

MESSANGES

Prise de position sans ambages contre le saumoduc



Hervé Bouyrie avec, à ses côtés, ses collègues de Soustons et de Saint-Geours-de-Maremne. PHOTO J.-M.F.

Ce dernier vendredi du mois, le maire présentait ses vœux à la population. Sans revenir en détail sur les actions entreprises l'année écoulée, Hervé Bouyrie a révélé que Messanges se trouvait «dans le top 5 des communes landaises en termes de perception de taxes de séjour ». Autant dire que le secteur du tourisme demeure vital pour la station balnéaire. « Nous devons conforter cette activité. J'ai des inquiétudes sur l'image négative qu'engendrerait la présence d'un saumoduc. Il faut rester compétitif dans le challenge touristique et je crains la dégradation fulgurante de notre image ». Le premier magistrat jugeait ce projet comme « un élément négatif pour notre clientèle avide de nature ».

Il poursuivait sur ce thème: « ERDF doit prendre conscience de ne pas fragiliser notre économie au profit de la sienne. Des questions essentielles restent sans réponse. La commune s'est opposée à ce projet lors du Conseil général tenu avanthier (ndlr, mercredi 25 janvier)».

Un « scoop » pour 2013

Également conseiller général du canton, Hervé Bouyrie insistait sur les retombées pour les communes de la réduction des investissements départementaux en raison du nonrespect des reversements de l'État. «Nous devons nous orientervers un développement raisonné ». Il affirmait la nécessité d'une «présence à l'année la plus large possible sur Messanges avec de la mixité sociale ». Des réunions de quartier expliqueront par le détail les projets. Il conviait la population à visiter le site Internet de la commune récemment créé.

Le maire remerciait Alain-Claude Habran, secrétaire général, ayant pris sa retraite dans le courant de l'année écoulée. « Rigoureux et de qualité, il a accepté de venir une semaine par mois pour aider ses anciens collègues ».

2012 s'orientera sur les plans plages nord et sud, la réhabilitation de l'étang de Moïsan et les axes de circulation, en fonction des finances disponibles. Il annonçait « en scoop » la création en 2013 d'une halle couverte à des fins de marché d'été pour les métiers de bouche et de lieu couvert pour les festivités.

L'élu confortait de la complémentarité en matière de développement avec Macs et les communes voisines.

Jean-Marc Flipo